

*Par Philippe Taboret, Directeur Général Adjoint de Cafpi*

## Prolongation du PTZ : Cafpi salue la décision du Sénat

*Alors que la mort du prêt à taux zéro neuf en zones B2 et C était annoncée pour le 1er janvier 2020, l'Assemblée Nationale avait introduit en séance publique, le 15 novembre dernier, un amendement permettant de proroger cette aide à l'accession en zone rurale jusqu'en 2021.*

*Lors de l'examen du projet de loi de finances pour 2020 au Sénat, vendredi 6 décembre, Albéric de Montgolfier, rapporteur général de la commission des Finances du Sénat a retiré son amendement visant à supprimer cette prolongation. Le Sénat a donc voté conforme l'article 50 bis.*



Ce sont tous les acteurs de l'immobilier qui saluent cette sage décision du Sénat de prolonger le PTZ neuf dans les zones B2 et C. Il est temps que le Gouvernement prenne les mesures nécessaires pour relancer la construction de logements en France, tant le déséquilibre entre l'offre et la demande grandissant avait une répercussion forte sur la hausse des prix de l'immobilier.

Cette mesure va permettre d'aider les particuliers à accéder à la propriété dans les zones dites détendues et favoriser la construction de logements neufs dans ces zones où le vieillissement du parc immobilier est très important.

Le vote définitif du projet de loi de finances 2020 est prévu le 19 décembre. Nous espérons que cette mesure sera conservée et que d'autres mesures seront prises afin de faciliter l'accès au logement à un prix abordable, comme le retour de l'APL Accession qui aiderait les profils les plus fragiles à quitter le statut de locataire au profit de celui de propriétaire.

### **CAFPI en bref :**

CAFPI est le leader du marché des courtiers en crédits. Il est totalement indépendant, aucun groupe bancaire ne figurant dans son capital. Avec un effectif de 1.420 personnes, CAFPI est présent, via ses 230 agences en propre, dans toute la France & DOM-TOM pour accompagner ses clients dans toutes les étapes de leur projet immobilier. En 2018, CAFPI a finalisé 38 000 dossiers, pour plus de 8 milliards d'euros de crédits signés. Le métier de courtage en prêts immobiliers est toujours en plein essor puisque près de 40 % des crédits en France se font via un courtier. Grâce à ses volumes, CAFPI obtient des 150 banques et assureurs partenaires avec lesquelles il travaille en permanence des conditions particulièrement avantageuses dont il fait bénéficier directement ses clients. CAFPI est l'expert de tous les crédits avec ses offres de crédits immobilier, de regroupement de crédits, de crédits à l'international, de crédits professionnels et d'assurances emprunteur en ligne sur [www.cafpi.fr](http://www.cafpi.fr).

En 2010, sous l'impulsion de CAFPI, naît l'APIC (l'Association Professionnelle des Intermédiaires en crédits) dans le but d'accompagner les évolutions réglementaires et législatives de l'encadrement de la profession et représenter les courtiers auprès des pouvoirs publics ([www.apicfrance.asso.fr](http://www.apicfrance.asso.fr)).

### **Contact Presse**

**Galivel & Associés - 01 41 05 02 02**  
**Carol Galivel / Gaëtan Heu**  
21-23 rue Klock – 92110 Clichy  
Fax : 01 41 05 02 03 - [galivel@galivel.com](mailto:galivel@galivel.com)

**Cafpi – 01 69 51 00 00**  
**Philippe Taboret – Directeur Général Adjoint**  
28, route de Corbeil - 91700 Ste Geneviève des Bois  
Fax : 01 69 51 18 18 – [p.taboret@cafpi.fr](mailto:p.taboret@cafpi.fr)